

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 161-2018
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.519

Déposée le: 02.09.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 1372/2018 du 19 décembre 2018
Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification: –



A quand une amélioration de la situation sur l'A6 entre Thoune et Berne?

Sur l'autoroute A6 en direction de Berne, un embouteillage de plusieurs kilomètres se forme tous les matins pendant deux à trois heures en raison de la densité de la circulation. Le problème principal se situe au niveau des sorties Bern-Ostring et Bern-Wankdorf, qui occasionnent une surcharge du trafic déjà dense en direction du pont du Neufeld sur l'A1. Cette situation qui se produit tous les matins doit être urgemment améliorée pour la population et l'économie.

Les embouteillages entraînent une perte de temps pouvant aller de 30 à 60 minutes pour les transporteurs et transporteuses, les chauffeurs et chauffeuses et les automobilistes. L'installation, coûteuse, des dispositifs de réduction de la vitesse à 80 km/h entre Thoune et Berne ne s'est guère montrée satisfaisante pour les usagers et usagères de la route. Pour toutes ces raisons, il convient d'agir de toute urgence en prenant des mesures comme permettre l'utilisation de la bande d'arrêt d'urgence pendant les heures de pointe. Cette mesure a déjà été mise en place avec succès dans le canton de Zurich sur l'autoroute A1, de Dietikon jusqu'à l'échangeur du Limmattal. La bande d'arrêt d'urgence a même été élargie et sert aujourd'hui de voie de circulation.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif est-il prêt à intervenir auprès de l'OFROU et à exiger une amélioration de la circulation sur l'A6 de Thounne en direction de Berne ?
2. Pourrait-on envisager d'utiliser la bande d'arrêt d'urgence aux heures de pointe pour circuler jusqu'à la sortie Bern-Wankdorf sur le tronçon évoqué ?
3. Quelles mesures doivent être réalisées au niveau de l'infrastructure pour améliorer la fluidité du trafic le plus vite et le plus efficacement possible ?

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif est conscient des embouteillages quotidiens sur l'A6 entre Thounne et Berne. Pour lui également, la situation est insatisfaisante et doit être améliorée. L'autoroute A6 relève de la compétence de l'Office fédéral des routes (OFROU) qui planifie ou qui a déjà réalisé différentes mesures en étroite collaboration avec les services cantonaux ou communaux compétents en la matière. Le dispositif d'harmonisation des vitesses et d'avertissement de danger (HV-AD) mentionné, mis en place récemment dans les deux sens de circulation entre Muri et Thounne, est une des mesures pour pallier la formation d'embouteillages. Il régule la limitation de vitesse en fonction de la circulation. Si le trafic est important, la vitesse est abaissée progressivement à 100 ou à 80 kilomètres-heure. Cette réduction permet d'augmenter la capacité d'absorption de la route. Les véhicules peuvent se suivre de plus près et les opérations de freinage et d'accélération diminuent. Les premières évaluations de l'OFROU montrent que, entre Rubigen et Muri justement, le nombre d'embouteillages a pu être nettement réduit et que, la plupart du temps, il ne s'agissait plus que de perturbations ou de ralentissements.

Par ailleurs, l'OFROU réalise actuellement avec le canton différentes améliorations pour la gestion de la circulation au niveau de la jonction de Muri, et des mesures ont aussi été mises en œuvre pour assurer une meilleure fluidité du trafic au niveau de la jonction de Rubigen.

A long terme, l'OFROU veut éliminer le goulet d'étranglement sur l'A6 entre Muri et Wankdorf dans le cadre du projet « Bypass Bern Ost ». Puisque la réalisation de ce projet est prévue dans un futur lointain, l'OFROU envisage, à titre de mesure transitoire, la réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence sur l'A6 entre Wankdorf et Muri. Celle-ci doit permettre d'optimiser le flux de trafic et d'améliorer la sécurité de tous les usagers et usagères de la route. Le DETEC a approuvé les plans du projet dès le printemps 2017. Mais ceux-ci ont fait l'objet de recours devant le Tribunal administratif fédéral. La procédure est encore pendante.

Voici les réponses aux questions posées :

1. Le Conseil-exécutif et les services administratifs compétents du canton sont déjà en contact régulier avec les responsables de l'OFROU concernant les conditions de circulation sur l'A6 entre Thounne et Berne. Différentes mesures sont prévues ou ont déjà été réalisées. Pour le projet de réaffectation de la bande d'arrêt d'urgence de l'OFROU, le Conseil-exécutif ne peut pas intervenir actuellement pour faire avancer les choses. Il faut tout d'abord attendre les jugements du tribunal.
2. Il est prévu d'utiliser la bande d'arrêt d'urgence seulement entre Wankdorf et Muri. Selon les informations de l'OFROU, il n'y a pas de projets sur d'autres tronçons de l'A6 entre Thounne et Berne.
3. Pour améliorer la situation sur l'A6 entre Thounne et Berne, différentes mesures sont prévues ou déjà mises en œuvre. Au niveau de l'infrastructure, elles comprennent notamment des

adaptations de jonctions ou, à long terme, le nouveau « Bypass Bern Ost ». Au niveau de la gestion du trafic, elles englobent le dispositif HV-AD, les systèmes de dosage aux jonctions ainsi que l'utilisation de la bande d'arrêt d'urgence entre Wankdorf et Muri.

Destinataire

- Grand Conseil